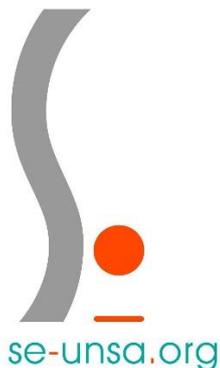
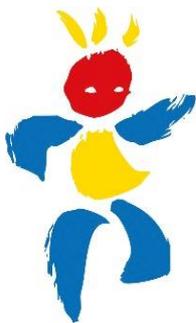


FSU
SNUipp



**NORD-
PAS-DE-CALAIS**

Fédération Syndicale Unitaire
Syndicat National Unitaire des instituteurs,
professeurs des écoles et PEGC

Syndicat des Enseignants,
Union Nationale des syndicats autonomes

Syndicats Généraux de l'Éducation Nationale,
Confédération française et démocratique du travail

A Madame le Recteur de l'Académie de
Lille

s/c de Monsieur l' IA-DASEN du Nord et
de Monsieur l' IA-DASEN du Pas de Calais

Lille le 7 avril 2023

Objet : demande d'audience

Madame le Recteur,

Au nom des directeurs adjoints chargés de Segpa (DACs) de l'Académie de Lille et des sections Nord Pas de Calais de la FSU SNUipp, du SE-UNSA et du SGEN CFDT, nous sollicitons de votre haute bienveillance une audience dans le courant du mois d'avril 2023 pour y aborder les points suivant :

- Bonification indiciaire et régime indemnitaire des DACs,
- Missions des DACs,
- Départs en formation,
- Fonctionnement et devenir des Segpa.

Dans l'attente d'une date pour cette audience, nous vous prions de croire, Madame le Recteur, en notre indéfectible attachement au service public d'éducation.

Véronique Marchand,
responsable académique
de l'ASH second degré
pour la FSU

Maxime Vasseur,
co-secrétaire départemental
FSU-SNUipp 62

Cédric Bart,
secrétaire Académique
du SE-UNSA

Quentin Foucaut,
Délégué du personnel
élu en CAPD
SGEN-CFDT